



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10809>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-10809**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU DE MONTPELLIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CHU DE MONTPELLIER - MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION REALISATION POUR L'EXTENSION DU POLE FME A L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

Description : CHU DE MONTPELLIER - MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION REALISATION POUR L'EXTENSION DU POLE FME A L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

Identifiant de la procédure : 63f90993-caef-40a9-a274-e46625b1376c

Identifiant interne : 23A0009

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le recours à la procédure avec négociation est justifié par ce que le marché contient des prestations de conception.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : CHU DE MONTPELLIER - MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION REALISATION POUR L'EXTENSION DU POLE FME A L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

Description : CHU DE MONTPELLIER - MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION REALISATION POUR L'EXTENSION DU POLE FME A L'HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE

Identifiant interne : 23A0009

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin : 31/03/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,500,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Capacité économique et financière, capacité technique et professionnelle : le candidat devra joindre à son dossier : DUME ou Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants : formulaire joint ou

formulaire de type DC1 en vigueur ou équivalent Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire joint ou formulaire de type DC2 en vigueur ou équivalent). Les exigences minimales sont décrites dans le Règlement de la consultation. Format électronique : les candidats doivent remettre candidature et offre de façon dématérialisée avant la date et l'heure mentionnées ci-dessus (référence horaire : Gmt+1). Les modalités détaillées de l'envoi des plis dématérialisés sont précisées dans le règlement de la consultation. Il est précisé que le CHU de Montpellier se réserve la possibilité de rematérialiser la procédure. La signature électronique de l'acte d'engagement est requise au dépôt de l'offre. En application du code du travail, les candidats doivent indiquer si, dans le cadre de l'exécution du marché public, ils ont l'intention d'avoir recours à des salariés détachés. La déclaration de détachement doit être conforme aux dispositions de l'annexe au CCA « Obligations réglementaires en matière de de détachement de salariés étrangers ». Le CHU organisera des visites avant la remise des offres. Les dates et heures des visites seront fixées dans la lettre de consultation fournie aux candidats admis à faire une offre. Les modalités de ces visites seront également détaillées dans la lettre de consultation. Les visites seront collectives. Les candidats peuvent poser des questions, après la visite, sur le profil acheteur, le CHU y répondra sur le profil acheteur. L'acheteur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Les modalités de la négociation sont détaillées à l'article 18 du Règlement de la consultation. Les candidats seront appelés à participer à une audition devant le jury organisée dans les conditions définies dans le RC. Les membres participant aux réunions du jury ont une obligation de réserve sur toute information qui lui serait communiquée par les candidats, afin de respecter l'égalité de traitement des candidats, d'une part, la confidentialité et la propriété intellectuelle des solutions techniques et/ ou organisationnelles, d'autre part. Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement de consultation recevra une prime d'un montant de 70 000 euros hors taxes, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur, (ce montant intègre également la rémunération de la présentation 3D). La rémunération à verser au titre du MGS CR tiendra compte de la prime reçue par l'attributaire. Une retenue de garantie de cinq (05) pour cent du montant total initial du marché sera appliquée sur chaque acompte et sur le solde dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande. La caution personnelle et solidaire n'est pas acceptée. À l'expiration du délai d'une année à compter de la réception faite avec ou sans réserves, les sommes consignées en retenue de garantie sont versées au Titulaire. - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : cf. article 10.4 du Règlement de Consultation

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les moyens humains appréciés en fonction des qualifications professionnelles, titres d'études et expérience professionnelle des responsables de service et les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 2

Nombre maximal d'offres acceptées : 3

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : La liste des références présentées (références similaires au projet, objet de la présente consultation et références significatives d'ampleur équivalente) ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 1

Nombre maximal d'offres acceptées : 3

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Le Chiffre d'Affaires sur les 3 dernières années (2020-2021-2022)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 3

Nombre maximal d'offres acceptées : 3

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Taux du marché réservé à des PME ou à des Artisans apprécié en fonction du taux fourni par le candidat dans son Acte d'Engagement : 5 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique de l'offre appréciée en fonction des notes méthodologiques, techniques et organisationnelle, plans fournis : 35 points Sous-critère 1-1 Exigences techniques appréciées en fonction de la notice technique (AP4), pertinence du mode constructif choisi (note technique), notice de sécurité (AP6) et notice accessibilité (AP7) : 25 % Sous-critère 1-2 Exigences Fonctionnelles appréciées en fonction des plans (AP2) et comparatif des surfaces (AP3) : 20% Sous-critère 1-3 Qualité architecturale appréciée en fonction de la notice architecturale (AP1) et plans (coupe de façades AP2) : 20% Sous-critère 1-4 Mémoire méthodologique apprécié en fonction de la notice de pré ordonnancement du chantier (AP5) moyens et organisation de la mission de synthèse (AP8) Mémoire méthodologique (AE0) : 25% Sous-critère 1-5 Méthodologie BIM apprécié en fonction de la note méthodologique BIM (AE10) : 10%

Critère :

Type : Prix

Description : Prix Global et Forfaitaire : 35 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai apprécié en fonction du planning détaillé fourni (AE4) et d'une note justifiant les délais ou décrivant les optimisations de délais le cas échéant : 15 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale et insertion sociale Appréciee en fonction d'une note (AE 11) détaillant la démarche environnementale liée à l'opération, le nombre d'heures d'insertion sociale et les modalités de mise en œuvre de ces heures d'insertion : 10 points Sous-critère 1 Démarche environnementale appréciée en fonction d'une note détaillant la démarche environnementale liée à l'opération et l'aspect qualitatif de la démarche d'insertion sociale mise en place : 60% Sous-critère 2 Nombre d'heures d'insertion sociale proposées (conformément à l'acte d'engagement) : 40%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2207786&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2207786&orgAcronyme=x7c)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2207786&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la

concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative) Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33467547410

Télécopieur : +33467547410

Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU DE MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 26340016000382

Département : DAA-SAT

Adresse postale : 1 place Jean Baumel

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Arnaud RUBAT DU MERAC

Adresse électronique : a-rubatdumerac@chu-montpellier.fr

Téléphone : +33467330392

Télécopieur : +33467339159

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 01ee3900-e504-47bf-b7f6-69405c432834 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2024 à 11:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2024